

## ACTIONS

# Des dates et un objectif: la satisfaction de nos revendications

Plusieurs rendez-vous revendicatifs sont prévus à l'automne. À noter sur vos agendas pour gagner, tous ensemble !

**21 septembre.** Journée internationale pour une paix juste et durable pour toutes et tous.

Cela ne peut être symbolique, cela ne doit pas être symbolique. C'est une journée essentielle dans le combat pour un changement de société.

De tout temps, la guerre a servi les intérêts des « puissants », au détriment des populations. Aujourd'hui, partout dans le monde, les conflits armés font rage, tuant des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes, créant le chaos, la peur, la violence extrême, bafouant les droits sociaux, le droit international, passant outre toutes les directives de l'Onu.

L'économie de guerre devient un champ privilégié pour grossir la fortune des actionnaires et des multinationales, pour éradiquer les droits sociaux, les conquies, les syndicats et toute velléité d'émancipation des peuples.

Que ce soit ici ou ailleurs, l'impact se ressent, en priorité sur les peuples attaqués, mais aussi sur ceux soi-disant en paix.

Un budget militaire de 57 milliards d'euros en France, c'est de l'argent enlevé aux services publics, à la santé, à l'éducation et à la culture. C'est un choix politique inacceptable que font, aujourd'hui, gouvernement et patronat, avec comme véhicule les idées d'extrême droite.

Nous affirmons et nous revendiquons, haut et fort, que le combat pour la paix est essentiel pour la satisfaction de nos revendications.

L'UCR-CGT appelle toutes et tous les retraité·es à se mobiliser pour que le 21 septembre soit à la hauteur des exigences d'un changement de société.

**14 octobre.** Nous serons présents devant le siège de l'Agirc-Arrco.

Depuis déjà plusieurs années, nous remettons en cause les décisions iniques du Conseil d'administration de l'organisme qui gère les retraites complémentaires du privé. Ce jour-là, une fois de plus, nous nous mobiliserons sur tout le territoire et particulièrement à Paris.

Le patronat gère, avec la complicité des autres organisations patronales mais aussi syndicales, les fonds de manière spéculative et non pas sociale. Quel est l'intérêt d'avoir des réserves de 101,7 milliards d'euros ? D'autant qu'elles sont le résultat, pour 70 %, de la baisse des retraites et, pour 30 %, de la hausse des cotisations.

Ainsi, nous pouvons dire que l'organisme, qui gère les retraites complémentaires de près de 14 millions de retraité·es et les cotisations de 23 millions de salarié·es, devient un fonds d'investissement privilégiant un pilotage financier à un pilotage social. Selon les experts, l'Agirc-Arrco sera excédentaire de plus de 200 milliards d'euros en 2035. Est-ce vraiment l'objectif d'être un fonds d'investissement dans des sociétés du Cac 40 comme TotalEnergy, Renault, Coriandre, par exemple ?

Le 14 octobre, exigeons une autre gestion des fonds Agirc-Arrco, exigeons la revalorisation des pensions. Allons à la rencontre des syndiqué·es, des populations, avec la carte pétition disponible dans toutes les USR et sur le site de l'UCR-CGT.

**19 novembre.** Nous continuerons, encore et encore, avec une grande manifestation, à Paris, des retraité·es visibles, audibles et en colère.

Nos cahiers de revendications sont pleins. Le gouvernement et le patronat vont devoir nous entendre. Une grande campagne sera mise à disposition pour aider à la réussite de cette journée. Le 19 novembre, tous à Paris ! Tout est lié, construisons ensemble la riposte des retraité·es aux injustices, aux attaques qu'ils subissent depuis trop longtemps.

## ÉLECTIONS CNRACL

# Chaque voix compte pour l'avenir de la Caisse

Près de 4 millions d'électeurs et d'électrices, dont 1 380 551 retraité-es, issu-es de la Fonction publique territoriale et hospitalière, sont appelé-es à voter du 3 au 10 décembre prochain.

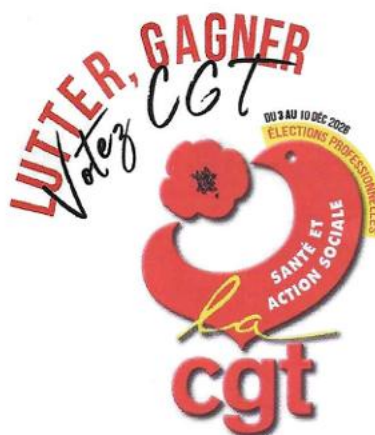
Créée par l'ordonnance n° 45-993 du 17 mai 1945, la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est le régime spécial de la Sécurité sociale chargé de l'assurance vieillesse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. La CNRACL est un des rares régimes de base à avoir conservé son suffrage universel direct pour désigner les membres de son conseil d'administration. C'est une spécificité précieuse qu'il faut mettre en avant et préserver.

## UN RÉGIME À DÉFENDRE

Cette élection revêt donc un caractère revendicatif et démocratique important pour les fonctionnaires des deux versants de la Fonction publique, hospitaliers et territoriaux, dans le cadre de la défense du statut et de ce régime spécifique par répartition à prestations définies.

La CNRACL est une pierre angulaire de ce statut. Le vote pour les listes CGT (actif-ves et retraité-es) enverra un signal fort au gouvernement dans la perspective des élections présidentielles de 2027, en réaffirmant l'attachement des agent-es et des retraité-es à leur caisse de retraite.

Les menaces s'accumulent sur la CNRACL du fait des volontés gouvernementales et patronales de supprimer les



régimes spéciaux. Les retraité-es en paient déjà le prix. Le Fonds d'action sociale (FAS), qui assure également des prestations de solidarité pour les retraité-es, a son enveloppe plafonnée depuis des années, alors que le nombre de retraité-es pauvres ne cessent d'augmenter.

## FAVORISER LE VOTE CGT

Pour favoriser le vote CGT, nous devons travailler en lien avec toutes les structures CGT (Fédération, USD, UCR, USR) pour nous permettre de contacter le maximum d'affilié-es.

Si nous savons aller vers les actif-ves, il est plus compliqué de faire campagne auprès des retraité-es. Il convient :

- d'envoyer le livret et les professions de foi à tous les syndiqué-es retraité-es,
  - d'interpeller les retraité-es syndiqué-es qui ont gardé des contacts avec des collègues, qui sont dans des associations, etc. pour informer sur l'élection CNRACL.
- Sont électeurs, tous les retraité-es titulaires d'une pension personnelle ou de réversion de la CNRACL. Cogitiel peut être utile, notamment en prenant en compte les « archivés », ancien-nés syndiqué-es, mais toujours sympathisant-es, retraité-es ou actif-ves.

Ce pourrait être un scrutin par voie électronique exclusivement. Nous craignons alors que tous les documents, professions de foi, consignes de vote et codes, soient également dématérialisés, ce qui serait un frein à la participation.

Tous ensemble, actif-ves et retraité-es, gagnons la bataille des élections CNRACL. Gagnons la bataille des retraites.

**DOMINIQUE GUISTI, FÉDÉRATION DE LA SANTÉ**

**DIDIER LOUVET, FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS**

